



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

Conseil Municipal du 18 Septembre 2023 à 19 H

Liste des délibérations votées

Délibération N° 90/23 - DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – ANNEE 2023 : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 91/23 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DU VILLAGE DE VACANCES DE LA BAUME – ANNEE 2023 : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 92/23 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET ANNEXE DE L'ABBAYE DE SILVACANE – ANNEE 2023 : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 93/23 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE DU COMPTOIR-BOUTIQUE DE L'ABBAYE DE SILVACANE – ANNEE 2023 : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 94/23 – DENOMINATION DE LA PLACE DE LA FENIERE : approuvée à la majorité des suffrages exprimés (25) et 1 voix contre (Pascale BREBION) et 1 abstention (Isabelle RICARD)

Délibération N° 95/23 – COUPE DE BOIS DANS LA FORET COMMUNALE RELEVANT DU REGIME FORESTIER POUR L'ANNEE 2024 : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 0 et 27 voix contre

Délibération N° 96/23 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 89/22 du 19 Mai 2022 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS – REMPLACEMENT DE MONSIEUR PAUL GAILLARD : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 97/23 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 44/20 du 18 JUIN 2020 – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE – REMPLACEMENT DE MONSIEUR PAUL GAILLAR : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 98/23 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LA ROQUE D'ANTHERON ET ENEDIS POUR L'INTEGRATION DE POSTE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE REQUALIFICATION DES VOIES ET ESPACES PUBLIQUES DE LA COMMUNE : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 99/23 – EMPLOIS DE DIRECTRICE ADJOINTE ET D'ANIMATEURS AU SEIN DE LA MAISON DE L'ENFANCE : AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-8 2° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE : approuvée à l'unanimité

Délibération N° 100/23 – SUPPRESSION DE POSTES : approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés (26) et 1 abstention (DIOP Alix)

Le Maire :



Jean-Pierre SERRUS

La Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO